

# CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

## VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES TERMES DU PRESENT CONTRAT AVANT D'UTILISER LE SERVICE.

Les présentes Conditions Générales d'utilisation (CGU) constituent le contrat conclu entre l'Office et le CSN. Elles ont pour objet de fixer les règles d'utilisation du Service de prise de rendez-vous en ligne et les obligations de ses Utilisateurs ainsi que les obligations du CSN. L'utilisation du Service par les Utilisateurs de l'Office est subordonnée à l'acceptation préalable des présentes Conditions Générales d'Utilisation par un notaire de l'Office ayant la qualité requise pour les valider au nom de l'Office.

Il est expressément convenu que la validation des CGU est réputée émaner de l'Office. Les Conditions Générales d'Utilisation en vigueur seront disponibles auprès du Service Clients joignable au numéro vert 0800 306 212 (service et appel gratuits), ou directement accessible depuis le portail de souscription, sur <https://rendezvous.notaires.fr> sur la page de souscription.

### 1. DÉFINITIONS

Les termes commençant par une majuscule ont la signification indiquée ci-dessous, qu'ils soient au singulier ou au pluriel :

**Service** : désigne le service mis en œuvre par le CSN permettant la prise de rendez-vous en ligne par un Client auprès de l'Office.

**Office** : désigne l'office notarial (ou le notaire exerçant à titre individuel), bénéficiaire du Service.

**Utilisateur** : désigne tout notaire ou collaborateur dûment autorisé au sein de l'Office, utilisant le Service.

**Client** : Client ou prospects de l'Office.

**Hotline** : désigne l'assistance téléphonique accessible de 8h30 à 21h00 au numéro vert 0800 306 212, du lundi au vendredi et de 8h30 à 12h00 le samedi, hors jours fériés ou chômés.

**Editeur** : Le CSN

### 2. DESCRIPTION DU SERVICE

Le Service est exclusivement réservé aux offices notariaux et à leurs Clients. Le Service de prise de rendez-vous en ligne permet la mise à disposition des coordonnées de l'Office en fonction de différents critères et la prise de rendez-vous en ligne sur les créneaux ouverts par l'Utilisateur. Le Client a accès à un service lui permettant de prendre rendez-vous avec un notaire ou un collaborateur de l'Office. Chaque nouveau rendez-vous est transmis sans délai à l'Utilisateur et confirmé au Client et à l'Utilisateur par courriel ou par courriel et sms (suivant l'option retenue par l'Utilisateur). Le Service permet une synchronisation directe avec les calendriers des Utilisateurs sous réserve de la compatibilité du Service avec l'outil de messagerie de l'Utilisateur.

Le Service est accessible 24h/24, 7 jours sur 7, hors périodes de maintenance.

Le CSN pourra faire évoluer et modifier le Service notamment en cas d'évolution du contexte réglementaire ou d'évolutions techniques. Dans ce cas, le CSN informe par tout moyen l'Office des évolutions et des modifications les plus substantielles.

### 3. CONDITIONS D'UTILISATION DU SERVICE

Le Service est disponible pour les Utilisateurs en office disposant d'un accès internet et disposant d'un compte IDNot. Le Service est optimisé pour la dernière version des navigateurs les plus récents. Pour bénéficier de la synchronisation entre le Service et l'outil de messagerie de l'Utilisateur il est nécessaire que l'Utilisateur dispose d'un outil de messagerie en mode SaaS (Software as a Service) compatible avec le protocole de sécurité TLS 1.2. L'Office garantit que son système d'information est conforme aux exigences de protection contre les virus informatiques.

### 4. FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Le Service propose une interface web d'administration qui permet de créer des services rendus (catégories de rendez-vous). Cela permet d'afficher les créneaux disponibles des personnes qui pourront répondre directement aux Clients et non pas d'afficher un créneau global pour l'office.

### 5. ENGAGEMENT DU CSN

Le CSN s'engage à mettre à la disposition de l'Office le Service prévu aux présentes CGU et est tenu à ce titre à une obligation de moyens. L'engagement du CSN porte uniquement sur la fourniture du Service conformément aux présentes CGU, à l'exclusion de tout autre service pouvant être fourni par des tiers. Dans ce cadre, le CSN ne prend aucun engagement de garantie quant aux délais de traitement des informations et à la mise à jour des agendas et de rétablissement de la connexion en cas d'interruption. La vitesse de transmission des informations dépend notamment des équipements techniques de l'Utilisateur et du Client. En cas d'incident le CSN fera ses meilleurs efforts pour rétablir le plus rapidement possible l'accès au Service. Le CSN met à disposition de l'Office un service d'assistance téléphonique de l'ADSN accessible au n° vert 0 800 306 212 du lundi au vendredi de 8h30 à 21h00, heures de Paris, et de 8h30 à 12h le samedi, hors jours fériés.

### 6. ENGAGEMENT DE L'OFFICE

L'Office reconnaît que le Service est accessible sans garantie de disponibilité, ni de garantie quant aux délais de traitement des informations et à la mise à jour des agendas. L'Office s'engage à respecter les termes et les obligations découlant des présentes conditions, et se porte fort du respect par l'Utilisateur des dispositions des CGU. D'une manière générale, l'Office s'engage à collaborer activement et régulièrement avec le CSN. Ainsi, si une difficulté apparaît, l'Office doit alerter l'assistance technique de l'ADSN, par tout moyen et dans les plus brefs délais, de toute anomalie qu'il aurait constatée relative au Service.

L'Utilisateur s'engage également à :

- mettre son agenda à jour régulièrement,
- garder strictement personnels et confidentiels ses identifiants et mot de passe d'accès,
- respecter les présentes conditions d'utilisation.

L'Office n'est pas autorisé à concéder ou à transférer les droits et obligations issus du présent Contrat à un tiers.

## 7. TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Le CSN fournit à l'Office une solution de prise de rendez-vous en ligne. A ce titre il met en œuvre un traitement de données à caractère personnel lié à la gestion des comptes Utilisateurs et leur agenda et à la production de statistiques pour lequel il est responsable de traitement.

Le CSN s'acquiesce de son obligation d'information (mention d'information et politique de protection des données) envers les notaires souscrivant au Service sur la plateforme dédiée (collecte directe). Lorsque qu'un notaire souscrit un abonnement pour l'un de ses collaborateurs (collecte indirecte) l'obligation d'informer le collaborateur est reportée sur le notaire qui a accès à cette information.

Conseil Supérieur du Notariat

Tél : 01 44 90 30 00

Siège : 60 Boulevard de la Tour-Maubourg, 75007 Paris

Contact CIL : cil-csn@notaires.fr

En souscrivant au Service, l'Office traite en qualité de Responsable de traitement les données de ses Clients sollicitant un rendez-vous avec un notaire ou collaborateur de l'étude. Pour ce traitement de données à caractère personnel, le CSN intervient en qualité de sous-traitant de l'Office au sens de la réglementation sur la protection des données. Le CSN est autorisé à traiter les données personnelles liées à la prise de rendez-vous pendant toute la durée d'utilisation du service par l'Office. Le CSN n'agit que sur instruction du responsable de traitement que constituent les présentes. Le CSN met en œuvre des mesures techniques et opérationnelles de nature à assurer le respect de la réglementation sur la protection des données et notamment la confidentialité et la sécurité des données traitées pour le compte des Offices. Le CSN se porte-fort de toutes les personnes autorisées à traiter les données personnelles en vertu des présentes, du respect par ces dernières des exigences de sécurité et de confidentialité. Elle reporte ces exigences sur ses propres sous-traitants.

Par les présentes l'Office autorise de manière préalable, dans le respect des dispositions de l'article 28.2 et .4 du RGPD le recours par le CSN aux sous-traitants suivants pour l'exécution de certaines opérations de traitements liées à la fourniture du service.

- La société AGENDIZE qui fournit les licences liées au Service et assure le support et l'intervention sur incidents. A ces fins l'Office est informé que l'Editeur transmet à la société AGENDIZE la liste des Utilisateurs et leurs coordonnées,

- La société OVH assurant l'hébergement des données. Le CSN informe l'Office de tout transfert de données personnelles au sein de l'Union européenne et dans les pays dont le niveau de protection est reconnu comme adéquat par la Commission européenne. Tout traitement de Données personnelles à l'extérieur de l'Union Européenne, devra être signalé à l'Office. Un tel transfert est conditionné par la prise de garanties suffisantes et de natures à conférer au transfert le même niveau de sécurité que s'il s'opérait vers un pays considéré comme adéquat au sens de la réglementation sur la protection des données.

Le CSN en collaboration avec l'Office assure le plein exercice de leurs droits par les personnes concernées par le traitement de données à caractère personnel. Le CSN s'engage à informer l'Office en cas de suspicion de violation de données dans le respect des articles 33 et 34 du RGPD.

Au terme de la relation contractuelle, le titulaire du compte peut récupérer l'ensemble des données liées aux rendez-vous des 12 derniers mois sous la forme d'un export Excel. Le CSN s'engage à détruire toutes les Données personnelles immédiatement au moment de la résiliation. Pour ce faire, une demande doit être envoyée à [serviceclient.groupeadsn@notaires.fr](mailto:serviceclient.groupeadsn@notaires.fr) qui la relaiera.

## 8. CONFIDENTIALITÉ

L'Office et les Utilisateurs s'engagent à respecter la plus stricte confidentialité des informations échangées via le Service, qui ne doivent être utilisées que dans le strict cadre de la mission de l'Office. Le CSN en sa qualité d'Editeur du Service, s'engage à respecter la confidentialité des informations transmises par l'Office et par les Clients.

## 9. RESPONSABILITÉ

Les Parties s'engagent au respect des termes et obligations découlant des présentes conditions d'utilisation du Service et sont responsables en cas de manquement à l'un de ces termes ou obligations. La responsabilité de l'Office sera engagée en cas de transmission via son système informatique interne, de tout virus ou programme tendant à la création d'anomalies affectant le Service. Les conséquences dommageables d'une telle action seront intégralement supportées par l'Office. L'Office est responsable de la régularité de la collecte des données à caractère personnel figurant parmi les données transmises via le Service et garantit le CSN contre toute action ou recours intenté par un tiers en lien avec ces données. L'engagement du CSN porte uniquement sur les engagements décrits à l'article « Engagement du CSN » des présentes conditions. Par conséquent, le CSN n'est pas responsable en cas de :

- dysfonctionnement du réseau internet et/ou du réseau sécurisé permettant l'accès aux services centraux de la profession, rendant inaccessible le Service aux Utilisateurs,
- dysfonctionnement des sites Tiers, rendant inaccessible le Service aux Clients,
- dysfonctionnement de l'agenda de l'Utilisateur, rendant inopérant la synchronisation des agendas,
- utilisation frauduleuse de l'identifiant et du mot de passe ou toute usurpation d'identité d'un Utilisateur
- dysfonctionnement du système de l'Utilisateur et/ou du caractère incomplet ou inexact des données transmises par l'Office qui entraîneraient des inexactitudes lors de l'exécution du Service,
- mauvaise utilisation du Service par un Utilisateur,

La responsabilité du CSN ne pourra pas être retenue en cas d'inadéquation du système d'information de l'Office avec le Service [obligation : L'Office a vérifié au préalable l'adéquation de son SI avec le Service]. Pour des raisons de maintenance, ou du fait de tiers, l'accès et le fonctionnement, partiel ou total du Service, pourront être suspendus, sans que cette interruption puisse ouvrir droit à une quelconque indemnité au bénéfice de l'Office ou de tout tiers ou constituer une cause de résiliation du Contrat passé entre l'Office et le CSN. La responsabilité du CSN ne pourra être engagée ni sur le fondement d'une garantie de délai de traitement, ni sur le fondement d'une garantie de rétablissement, ces garanties étant expressément exclues des engagements du CSN. Le CSN n'intervenant pas dans les aspects métiers propres au notaire, sa responsabilité ne peut en aucun cas être engagée à ce titre. Dans l'hypothèse où la responsabilité du CSN se trouverait engagée pour quelque cause que ce soit au titre des présentes conditions, tous dommages indirects (notamment dommages commerciaux et moraux, perte de chiffre d'affaires, de données, de clientèle) seront exclus de la réparation due par le CSN à l'Office.

En tout état de cause, si la responsabilité de l'Editeur se trouvait engagée pour quelque cause que ce soit au titre du Service, le droit à réparation de l'Office serait limité, toutes causes confondues, au remboursement du prix payé pour le Service fourni par l'Editeur.

## 10. FORCE MAJEURE

La responsabilité de chaque partie sera dérogée dans le cas où il lui deviendrait impossible d'exécuter une partie ou la totalité de ses obligations en raison de la survenance d'événements possédant le caractère de cas fortuits ou de force majeure, telle qu'habituellement retenue par la jurisprudence. La partie invoquant un événement constitutif d'un cas fortuit ou de force majeure devra en aviser l'autre Partie dans les cinq jours suivant la survenance ou la menace de cet événement par tout moyen de son choix. L'exécution des obligations de la partie empêchée sera alors reportée d'une période égale à celle de la durée de la suspension due à cette cause.

## 11. ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

Les présentes Conditions Générales de Vente forment le Contrat conclu entre le CSN et l'Office. Le Contrat est considéré comme conclu lors de la première utilisation du service, et est en vigueur pendant la durée d'utilisation du Service par l'office.

## 12. RÉSILIATION / TERME

L'Office pourra fermer son compte en effectuant une demande auprès de l'assistance technique ADSN, par mail à l'adresse [serviceclient.groupeadsn@notaires.fr](mailto:serviceclient.groupeadsn@notaires.fr)

## 13. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'ensemble des éléments composant le Service mis en œuvre par le CSN sont la propriété de ce dernier ou de ses partenaires. L'Office ne peut en aucun cas se prévaloir d'un droit quelconque sur ces éléments dans le cadre de l'utilisation du Service. L'Office bénéficie d'un droit d'usage du Service dans les limites fixées par les présentes CGU et pour la durée du Contrat, il ne pourra en aucun cas utiliser les éléments composant le Service en dehors de ces limitations ou dans le cadre d'une activité susceptible de concurrencer le Service.

## 14. PRIX

A la date des présentes, le service est mis à disposition gratuitement par le CSN auprès des offices qui souhaitent s'en équiper.

## 15. MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

L'Éditeur se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes Conditions Générales de Vente. L'Office est réputé accepter cette dernière version à chaque nouvelle connexion au Service. Les nouvelles Conditions Générales de Vente seront, le cas échéant, portées à la connaissance de l'Office par tout moyen.

## 16. LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

LES PRESENTES SONT REGIES PAR LA LOI FRANÇAISE. EN CAS DE DIFFEREND CONCERNANT L'EXECUTION OU L'INTERPRETATION DU PRESENT CONTRAT ET APRES RECHERCHE INFRUCTUEUSE D'UNE SOLUTION AMIABLE, COMPETENCE EXPRESSE ET EXCLUSIVE EST ATTRIBUEE AU TRIBUNAL DE PARIS, NONOBTANT PLURALITE DE DEFENDEURS OU APPEL EN GARANTIE, MEME POUR LES PROCEDURES D'URGENCE OU LES PROCEDURES CONSERVATOIRES, EN REFERE OU PAR REQUETE